



**Demande d'emplacement pour Artisans
Marché de Noël 2023
Mercredi 20 décembre 17h00 – 21h00**

Artisanat proposé :

Nom : Prénom :

Adresse :

NP – Ville :

E-mail : Téléphone portable :

La manifestation se déroule en extérieur par tous les temps, le mercredi soir de 17h à 21h en extérieur. La place est gratuite, la commune mettra à votre disposition :

- o 1 Petite tente communale 3x3m. avec éclairage – 1 table, 1 banc

Conditions générales

Le locataire s'engage à :

- faire parvenir la demande d'emplacement **avant le 1^{er} novembre 2023** à la commune de Plan-les-Ouates, Service environnement et espaces verts, route des Chevaliers-de-Malte 3, 1228 Plan-les-Ouates – à l'attention de Mme Aurore Landenberg ou par mail à environnement@plan-les-ouates.ch.
- installer son stand avant 15h00 sur l'emplacement qui lui aura été attribué. Passé ce délai, aucun véhicule ne pourra circuler ou stationner sur le site.
- ouvrir son stand dès 17h00 et jusqu'à la fin de la manifestation soit 21h00, quelle que soit la météo.
- rendre sa place et le matériel mis à disposition propres et en bon état dès la fin de la manifestation.
- procéder **au tri sélectif des déchets sur le stand et à leur évacuation dans les installations mises à disposition à cet effet.**

La commune de Plan-les-Ouates s'engage à :

- définir l'attribution des emplacements et garantir les réservations confirmées. Cette confirmation **entrera en vigueur après réception de la copie de confirmation d'emplacement signée.**
- faire parvenir aux locataires **d'ici au 30 novembre 2023** le plan du site et la confirmation d'emplacement établie sur la base de la demande d'autorisation figurant ci-dessus, si elle est acceptée.
- installer le stand avec l'éclairage avant 15h00.
- mettre à disposition les bennes à déchets nécessaires.
- obtenir auprès des autorités compétentes les autorisations nécessaires pour la tenue de la manifestation.

J'atteste avoir pris connaissance de :

- La directive pour buvettes temporaires du service de la consommation et des affaires vétérinaires de la République et Canton de Genève.
- La consigne du Service de l'Environnement et des Espaces Verts de la Commune de Plan-les-Ouates.
- Les conditions générales de la demande d'emplacement pour tenanciers de stand au Marché de Noël communal 2023 (ci-dessus.)

Date :

Signature :